cres
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
de Haute Normandie

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

PANORAMA

de l'Economie Sociale et Solidaire

Haute Normandie - Edition 2013

PANORAMA de l'Economie Sociale et Solidaire

Réalisé par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Haute-Normandie, ce panorama contient les principaux chiffres et spécificités de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Ces éléments ont pour objectif de permettre une meilleure connaissance de l'ESS et de ses acteurs en Haute-Normandie. Ce panorama se veut un outil destiné à alimenter la réflexion des acteurs du territoire, des collectivités et des services de l'Etat.

Vous pourrez y trouver :

Une définition de l'ESS	4
Les principaux chiffres de l'emploi	5-10
Les spécificités départementales	10-11
Un zoom sur les SCOP/SCIC	12
Une initiative locale : SCOP 276	13-14

Bonne lecture !

Editorial :

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire est heureuse de vous présenter ce nouveau panorama de l'Economie sociale et solidaire en Haute Normandie.

Malgré les effets de la crise (dont tous les impacts ne sont pas encore mesurés dans notre secteur économique), le poids de l'ESS confirme par les faits sa bonne résistance et vitalité dans notre région depuis notre dernière étude publiée en 2011.

Si le nombre d'employeurs a diminué (-2,24%) - en raison notamment de regroupements de structures- le nombre total d'emplois a progressé de 53712 à 54802 (+2,03%).

Néanmoins, la part de l'ESS (9%) dans l'économie régionale, en raison de ses spécificités industrielles, reste inférieure à la moyenne nationale. Pour permettre son développement, l'ensemble de ses acteurs doit pouvoir s'appuyer sur des études quantitatives et qualitatives de l'ESS dans notre région. La volonté de la CRESS HN est de construire avec eux ce nécessaire outil d'observation.

Le contexte politique nouveau qui s'ouvre avec :
- la loi sur l'ESS en cours de discussion avant adoption prévue à l'automne
- la mise en place de la Banque Publique d'Investissement (BPI)

va favoriser un changement d'échelle de l'ESS en Haute Normandie.

Avec tous les acteurs de notre territoire, l'Etat et la Région bien sûr, les 2 départements et les collectivités, mais aussi tous les mouvements et organisations de l'ESS, la CRESS HN y prendra toute sa part de responsabilité.

Jean Luc MASURIER
Président de la CRES Haute Normandie

CHIFFRES CLEFS

DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN HAUTE NORMANDIE

5 431 Etablissements Employeurs

9% de l'Emploi en Haute-Normandie

54 802 Salariés

1,261 Milliards
de rémunérations brutes versées soit plus de 7 % de la masse salariale globale de la région

L'économie sociale et solidaire, une économie qui a du sens !

L'Economie Sociale se compose de plusieurs « familles » : les **coopératives**, les **mutuelles**, les **associations** et les **fondations** ainsi que des **entreprises sociales et solidaires** relevant d'activités telles que l'insertion par l'activité économique, les finances solidaires ou le commerce équitable. Ce sont des sociétés de personnes et non de capitaux, qui centrent leurs projets sur la personne et l'utilité sociale.

Ces différents acteurs partagent des valeurs communes :

- **une gouvernance démocratique ;**
- **la libre adhésion ;**
- **la personne au cœur de l'économie ;**
- **un investissement solidaire.**

Le fonctionnement est démocratique : ***les dirigeants sont élus,*** les **instances de décision sont collectives** selon **le principe «Une personne, Une voix».** La **gestion est autonome** et indépendante des pouvoirs publics.

Toute personne qui le souhaite peut **participer, adhérer et prendre des responsabilités** dans l'organisation pour laquelle elle travaille

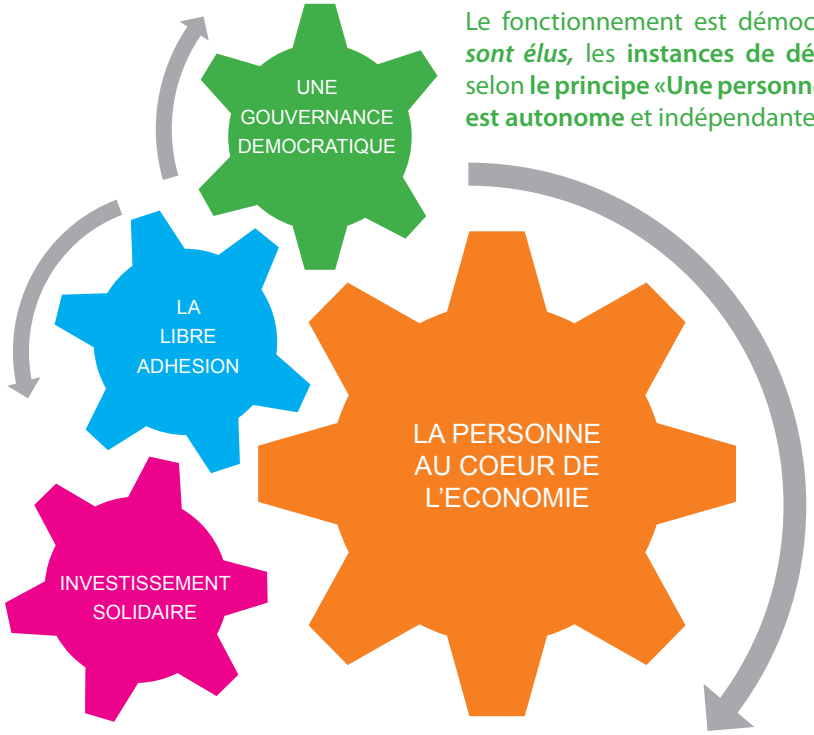

La personne et l'objet social priment sur le capital et la recherche du profit.

Cela se traduit par la fourniture de **services innovants et équitables,** relevant ou non du secteur marchand.

Les bénéfices sont prioritairement destinés au développement de l'activité, car **il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer. Les fonds propres ne sont pas partageables.**

Les coopératives sont « des associations de personnes qui se sont groupées pour atteindre un but commun, par la constitution d'une entreprise dirigée démocratiquement, en fournissant une quote-part équitable du capital nécessaire et en acceptant une juste participation aux risques et aux fruits de cette entreprise, au fonctionnement de laquelle les membres participent activement » (définition de l'Organisation Internationale du Travail).

En France, près de 22 millions sont sociétaires d'une banque coopérative.

Les mutuelles sont des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui mènent des actions de prévoyance, de solidarité et d'entraide pour contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres, et à l'amélioration de leurs conditions de vie (article 1 du Code de la Mutualité, réformé en 2001 afin de tenir compte des directives européennes d'assurance).

En France, 21,1 millions sont sociétaires d'une mutuelle d'assurance. 19 millions de français adhérent à une mutuelle de santé.

L'association est « une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices » (article 1, loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association).

Toute association qui veut obtenir la capacité juridique doit être rendue publique par une annonce au Journal officiel (article 5, loi du 1er juillet 1901).

Entre 11 et 16 millions de français sont bénévoles dans une association.

1 . Poids et Croissance

CHIFFRES DE L'ESS

LA HAUTE-NORMANDIE PARMI LES AUTRES RÉGIONS FRANCAISES

En France, les organisations de l'ESS assurent la gestion de plus de **222 900 établissements**. Elles emploient **2,34 millions de salariés**, ce qui représente **10,3 % de l'emploi total** et **13,9 % de l'emploi privé**. Les entreprises de l'ESS génèrent plus de **56 milliards d'euros** de rémunérations brutes. Les associations regroupent **78,6 % des emplois de l'ESS**, les coopératives **13,1%**, les mutuelles **5,4 %** et les fondations **2, 9%**.

La Haute-Normandie se situe dans les régions de France où la part relative des emplois de l'ESS est moins importante que dans les autres régions. Néanmoins, il y a une grande diversité d'initiatives répondant à des besoins de territoires.

222 900 Etablissements

2,34 Millions de Salariés

10,3% de l'Emploi Total

56 Milliards Euros de rémunérations brutes

Les établissements employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire en Région

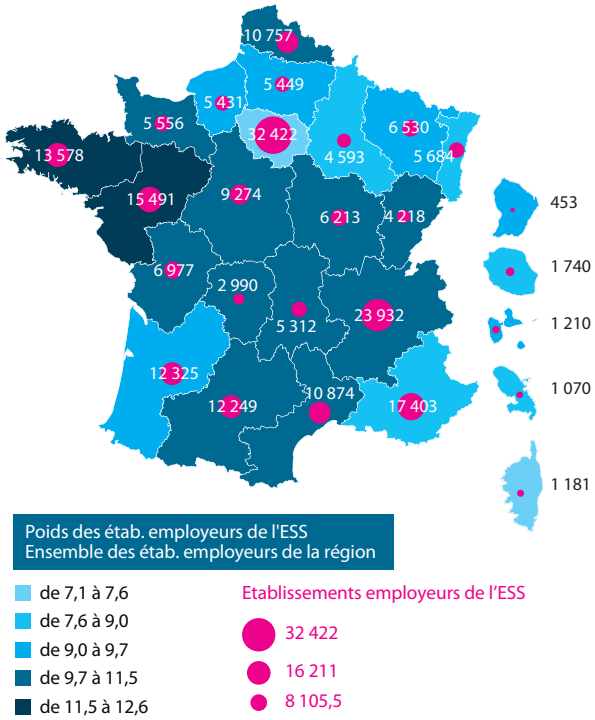

Source : INSEE CLAP 2010 - Traitement : Observatoire nationale de l'ESS - CNCRES.

Les emplois de l'Economie Sociale et Solidaire en Région

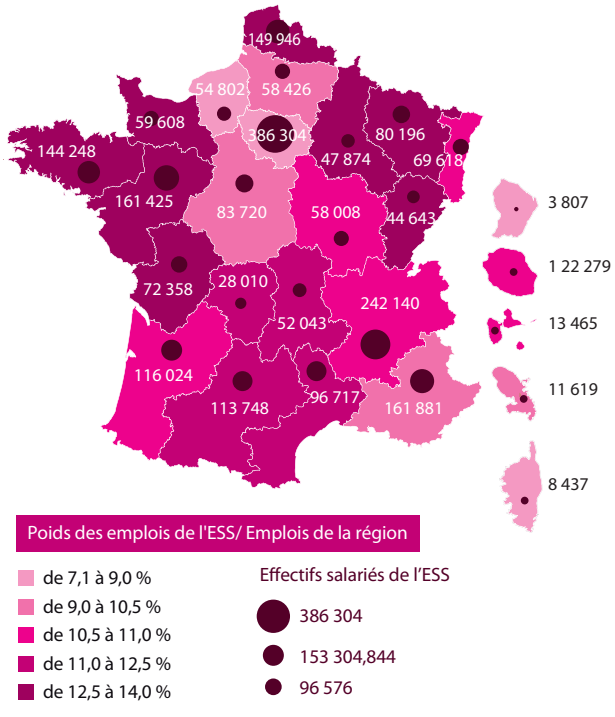

Source : INSEE CLAP 2010 - Traitement : Observatoire nationale de l'ESS - CNCRES.

PLUS DE 1 SALARIÉ SUR 11 EN HAUTE-NORMANDIE

On observe une petite diminution des établissements ESS en HN de 2008 à 2010 **(-1,5%)** *mais une augmentation des salariés.* **9 %** *des salariés de Haute-Normandie travaillent dans l'ESS contre* **8,5 % en 2008**. *En deux ans, l'ESS dans la région a donc eu un taux de progression en terme de création d'emplois de plus de* **2 %**. *Plus de* **1000 emplois** *se sont créés. Dans l'économie hors ESS, on observe une augmentation du nombre d'établissements* **(+5%)** *en deux ans mais* **20 189** *emplois ont disparu, soit un recul de* **3,5 %.**

Répartition de établissements par taille

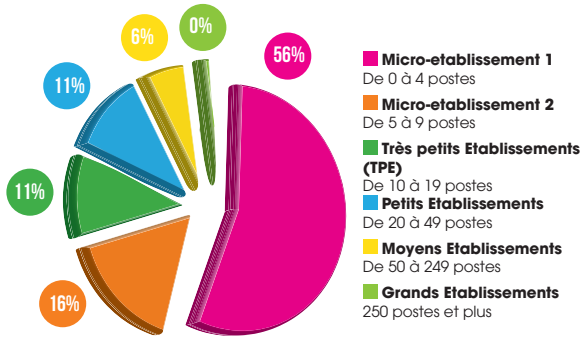

*** au 31/12 de l'année**

Source : INSEE DADS 2010 ; Traitement : CRES HN

En France, une majorité des organisations employeuses sont des micro-entreprises, l'ESS suit cette tendance. En HN, **72% des établissements de l'ESS ont moins de 5 salariés**. Cependant, l'ESS n'est pas absente du domaine des PME. En effet, **17 % des établissements** employeurs de l'ESS ont plus de 20 salariés soit près de **930 établissements.**

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI DANS L'ESS

Répartition de L'Emploi en Haute-Normandie

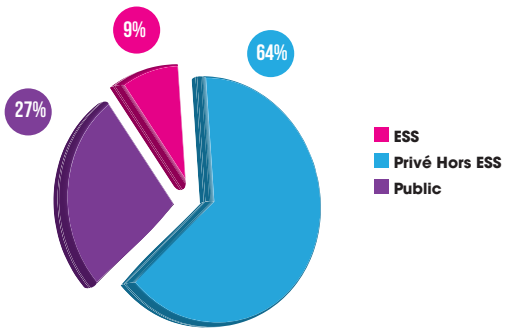

Source : INSEE CLAP 2010 ; Traitement CRES HN

En Haute-Normandie **54 802 salariés** travaillent dans l'ESS, ce qui représente **9%** de l'ensemble des **effectifs salariés de la région.**

Répartition des Emplois de l'ESS par familles

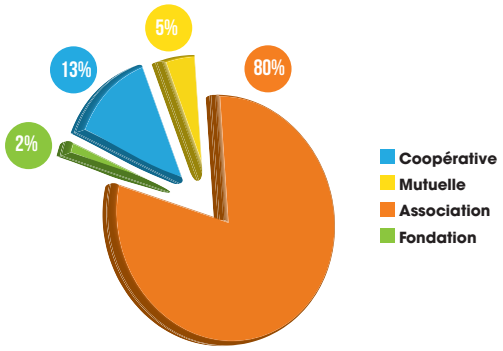

Source : INSEE CLAP 2010 ; Traitement CRES HN

Les associations concentrent la majeure partie des emplois de l'ESS. En Haute-Normandie, le monde associatif employait **80% des effectifs de l'ESS et 8,1% de l'emploi régional.**
L'emploi associatif représente donc plus des **trois quart** de l'ESS.

Les coopératives ont également une part importante : plus d'un emploi sur huit.

Les contrats de travail dans l'ESS

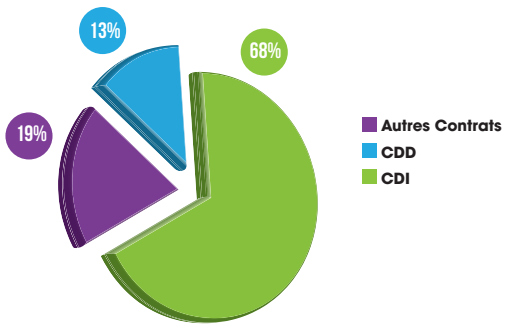

Source : INSEE DADS 2010 ; Traitement : CRES HN

2 emplois sur 3 sont exercés en CDI dans les structures de l'ESS Haut-Normandes.

"EN HAUTE NORMANDIE, 54 802 SALARIÉS TRAVAILLENT DANS L'ESS"

Les conditions d'emploi dans l'ESS

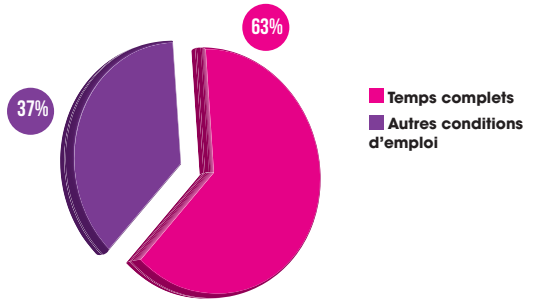

Source : INSEE DADS 2010 ; Traitement : CRES HN

Tous secteurs confondus, la part des emplois à temps non complet dans **l'ESS atteint 37%.** Les postes à temps non complets dans **l'ESS représentent plus de 40%** des emplois dans le secteur de l'hébergement-restauration et de l'action sociale.

Répartition des salariés par CSP en pourcentage

Source : INSEE DADS 2010 ; Traitement : CRES HN

L'ESS est productrice d'emplois plus **qualifiés** (48,3 % de cadres et professions intermédiaires) et moins manuels (9,5 % d'ouvriers) que l'économie classique. En effet, cette économie est davantage présente dans les services que dans la production de biens.

2 . Acteurs

	Etablisse-ments	Effectifs au 31/12	ETP	Rémunérations Brutes
Ensemble ESS	**5431** (9,6% du total des établisse-ments employ-eurs)	**54 802** (9% du total des salariés de la Région)	**45 610** (8,3% du total des ETP de la Région)	**1 261 320 236**
Association	4621 (85%)	44025 (80,3%)	35651 (78,2%)	903 352 479 (71,6%)
Coopérative	644 (11,8%)	6911 (12,6%)	6548 (14,3%)	233 587 567 (18,5%)
Mutuelle	149 (2,7%)	2557 (4,6%)	2283 (5%)	90 555 855 (7,2%)
Fondation	17 (0,3%)	1309 (2,4%)	1128 (2,5%)	33 824 335 (2,7%)

Source : INSEE CLAP 2010 ; Traitement CRES HN

Par rapport aux repères nationaux, la région se caractérise par une proportion plus faible de salariés dans les coopératives et par une proportion plus forte des salariés dans le secteur associatif.

Répartition des salariés de l'ESS par secteurs d'activités :

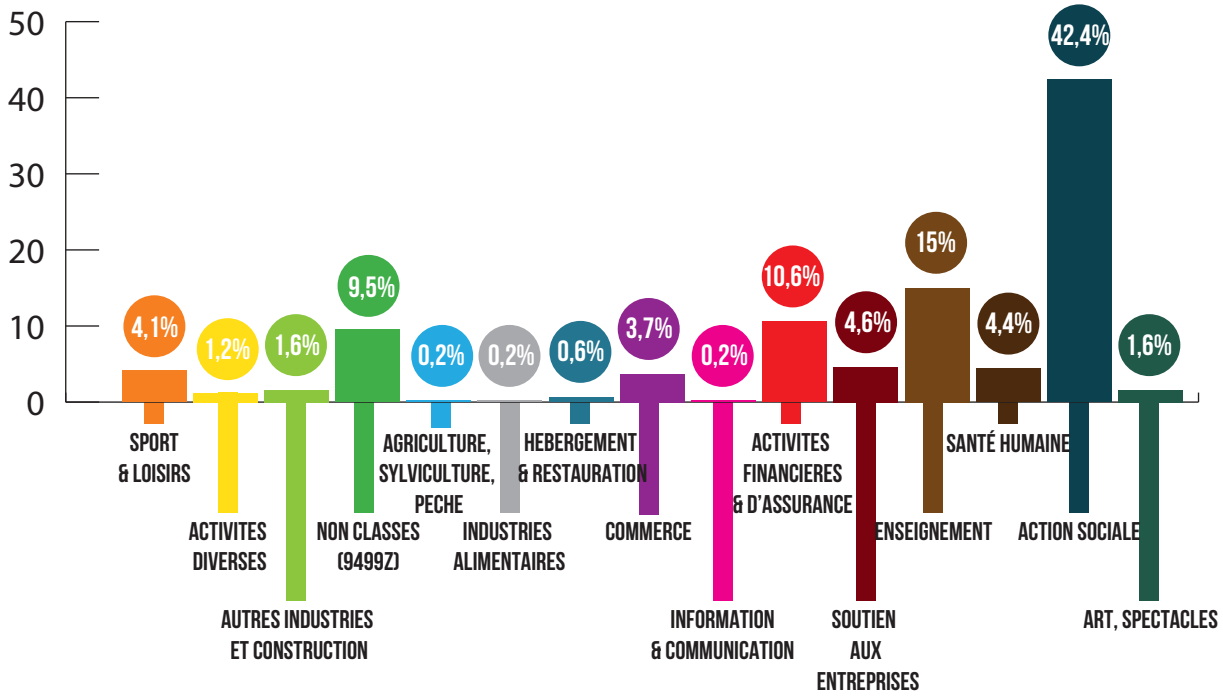

Source : INSEE CLAP 2010 ; Traitement CRES HN

Trois secteurs d'activité concentrent presque 70% des emplois de l'ESS : le secteur de l'action sociale (23223 emplois), le secteur de l'enseignement (8240 emplois) et le secteur de l'activité financière (5835 emplois).

Zoom sur l'emploi dans le secteur de l'action sociale :

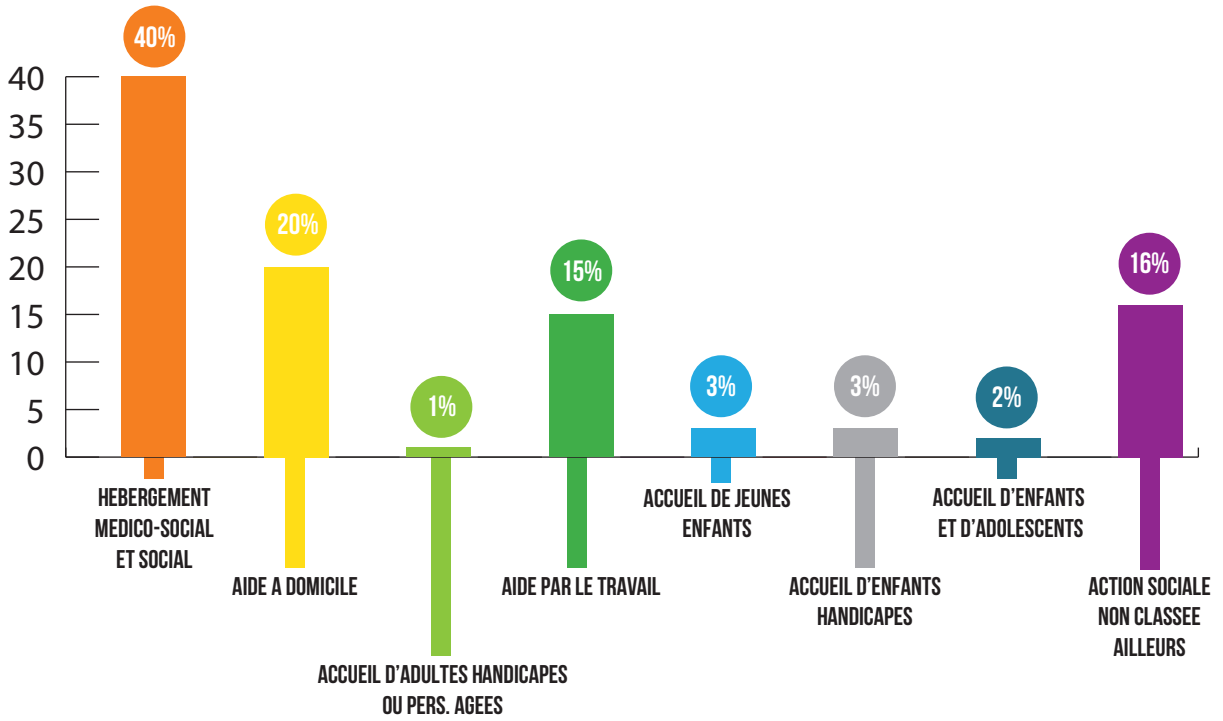

Source : INSEE CLAP 2010 ; Traitement CRES HN

Le secteur de l'action sociale regroupe un ensemble d'activités très diverses : 40 % pour l'hébergement médico-social pour personnes dépendantes, 20 % pour l'aide à domicile.

A chaque statut juridique, une spécificité sectorielle

Zoom sur les associations, principal employeur de l'ESS

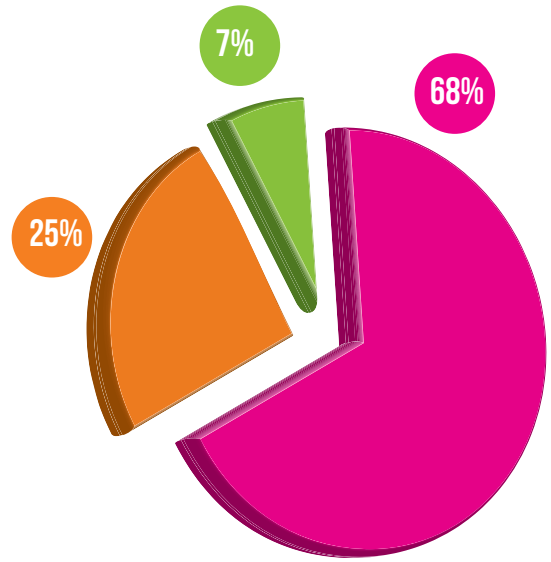

Source : INSEE CLAP 2010 ; Traitement CRES HN

De 2008 à 2010, les effectifs dans les associations ont augmenté de 2,63 %, et le nombre d'associations a diminué de 0,8 %

Zoom sur les coopératives

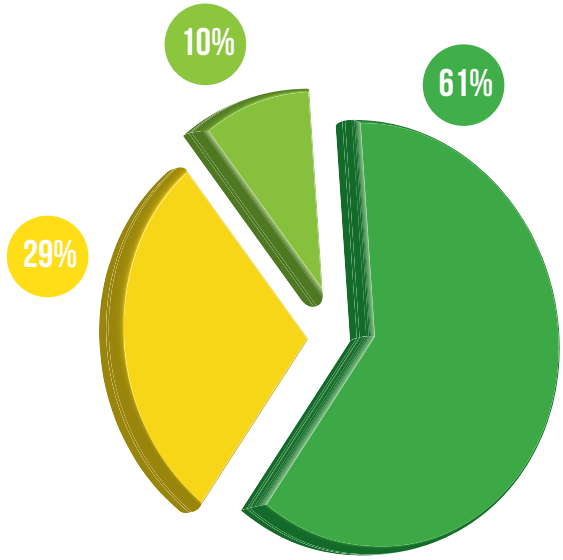

Source : INSEE CLAP 2010 ; Traitement CRES HN

De 2008 à 2010, les effectifs dans les coopératives ont diminué de 1,27 %, et le nombre d'établissements a diminué de 16,9 %

Zoom sur les mutuelles

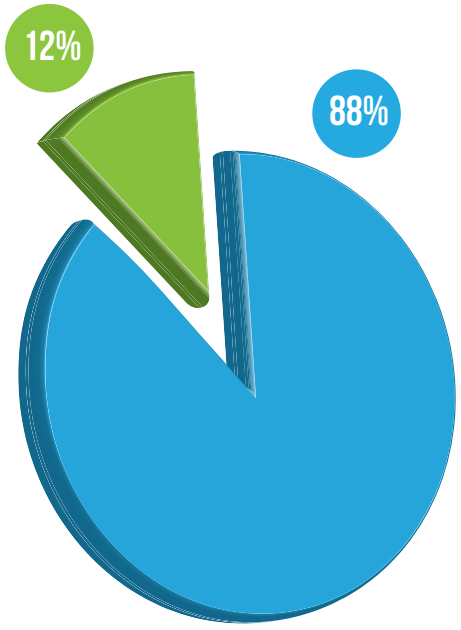

Source : INSEE CLAP 2010 ; Traitement CRES HN

cres
Chambre Régionale de l'Économie Sociale de Haute Normandie

Consultez toute notre actualité sur www.cres-haute-normandie.org

Source : INSEE CLAP 2010 ; Traitement CRES HN

Activités financières et d'assurances
Commerce

De 2008 à 2010, les effectifs dans les mutuelles sont restés constants, et le nombre d'établissements a diminué de 16,9 %. Ce dernier chiffre peut s'expliquer par le regroupement de nombreux établissements mutualistes ces dernières années.

3 . Secteurs d'Activités

Des structures présentes sur l'ensemble des domaines d'activités

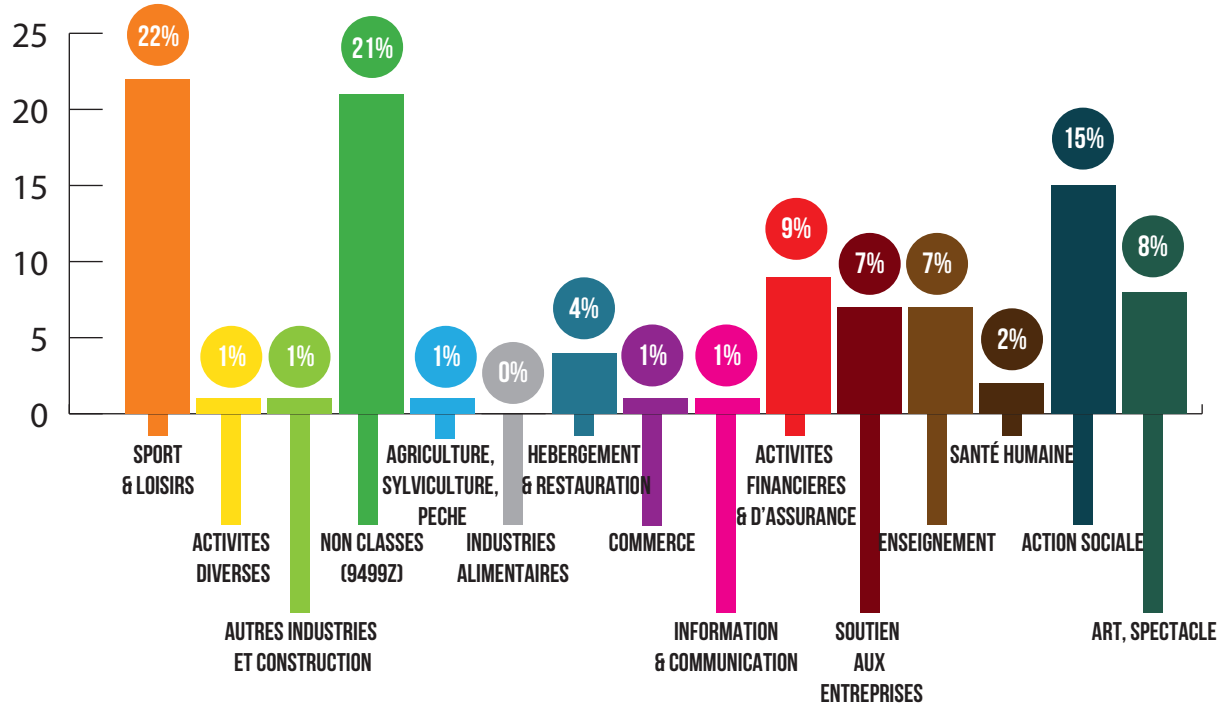

Source : INSEE CLAP 2010 ; Traitement CRES HN

L'ESS est présente dans l'ensemble des secteurs d'activités. Les structures de l'ESS répondent aux besoins de la population et des territoires.

4 . Départements

La Seine Maritime, une présence plus importante que dans l'Eure. L'ESS n'est pas présente de manière homogène dans les deux départements de la Région.

Nombre d'établissements employeurs en HN

	ESS	HORS ESS
Eure	1 513	16 317
Seine Maritime	3 918	34 976
Région	5 431	51 293

Source : INSEE CLAP 2010 ; Traitement CRES HN

Répartition des établissements employeurs par famille et par département

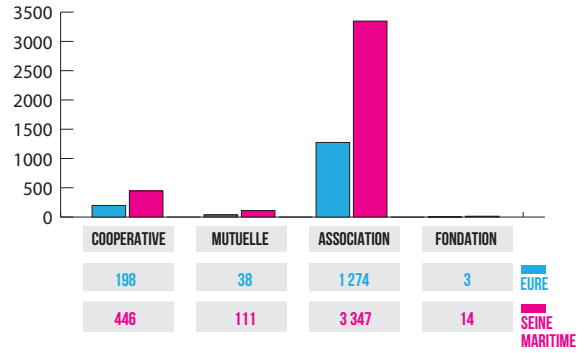

Source : INSEE CLAP 2010 ; Traitement CRES HN

Répartition du nombre de salariés par famille et par département

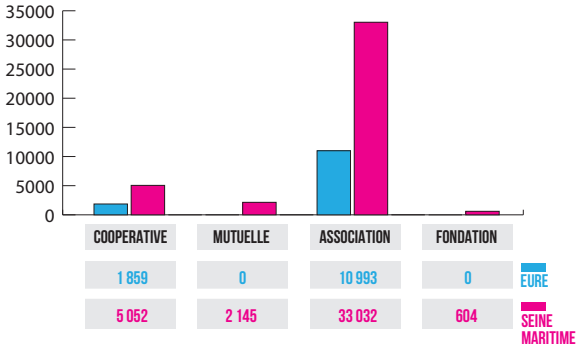

Source : INSEE CLAP 2010 ; Traitement CRES HN

5 . Enjeux

Un enjeu de renouvellement des salariés toujours présent

Répartition des salariés de 45 ans et plus

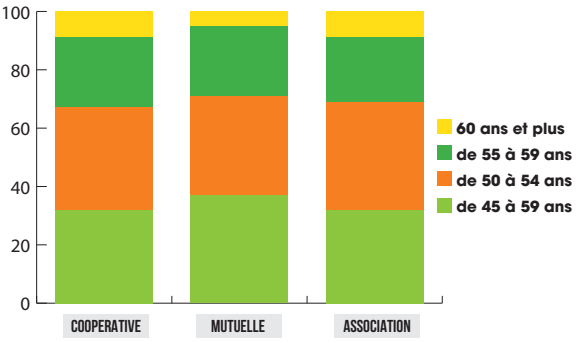

Source : INSEE DADS 2010 ; Traitement : CRES HN

41% des salariés de l'ESS ont plus de 45 ans contre 35% dans le reste de l'économie privé.

21655 salariés à la retraite dans les 20 prochaines années en HN, soit presque 40 % des salariés actuels. L'analyse par secteurs montre que plus de la moitié de ces départs concernent le secteur de l'action sociale avec une estimation de 9579 départs dans les 20 prochaines années.

UNE PYRAMIDE DES ÂGES DANS LES STRUCTURES DE L'ESS LARGEMENT À LA DÉFAVEUR DES JEUNES DE MOINS DE 30 ANS

19,6 % des salariés de l'ESS ont moins de 30 ans dont 33% d'hommes et 67% de femmes

Répartition Hommes / Femmes en pourcentage

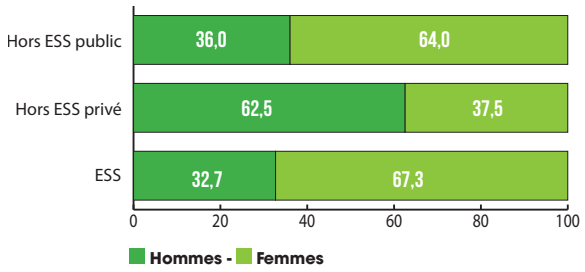

Source : INSEE CLAP 2010 ; Traitement CRES HN

Les femmes occupent une part importante des emplois de l'ESS. La répartition des effectifs entre les hommes et les femmes est plus proche de celle du secteur public, en raison du positionnement de l'ESS sur des activités de services fortement féminisées (action sociale, santé…). Cette tendance est la même que la moyenne nationale.

Répartition Hommes / Femmes chez les cadres en pourcentage

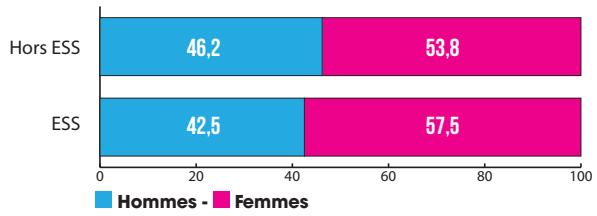

Source : INSEE DADS 2010 ; Traitement : CRES HN

Les femmes sont plus nombreuses à exercer des fonctions à responsabilités dans l'ESS avec 57,5% de femmes cadres contre 53,8 % dans le reste de l'économie.

Les principaux métiers des moins de trente ans dans l'ESS en HN sont :

- AIDE À DOMICILE (1011 POSTES)
- ANIMATEURS SOCIOCULTURELS (299 POSTES)
- SECRÉTAIRE (278 POSTES)

A SAVOIR :

Les jeunes et l'ESS : Le CNCRES réalise une étude sur l'emploi des jeunes dans l'ESS. Faisant suite au travail mené en 2011 sur le vieillissement des salariés, les objectifs de l'enquête sont d'analyser la place et le poids des jeunes de moins de 30 dans les structures de l'ESS. Cette enquête vise plus précisément à comprendre les stratégies de recrutement des employeurs concernant les jeunes de moins de 30 ans et d'identifier les freins et leviers à leur embauche.

Sur plus de 3% des structures de la région ayant répondu à l'étude, **1 structure sur 2** *déclare que les jeunes sont plus sensibles aux valeurs de l'ESS* **qu'il y a 10 ans**. *Plus de* **75 % déclarent avoir recruté 1 ou plusieurs jeunes** *de moins de trente ans lors des 5 dernières années. Plus de* **55 %** *déclarent que des postes pouvant convenir à des jeunes de moins de trente ans, vont se libérer ou se créer dans les années à venir.*

Restitution complète de l'étude en Région HN lors de la clôture du Mois de l'ESS le 28 novembre 2013.

Zoom sur les Scop et Scic en Haute Normandie :

(données et définition URSCOP HN)

lescop
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ET PARTICIPATIVES

- **Les SCOP** : Sociétés Coopératives et Participatives.
- **Les SCIC** : Société Coopérative d'intérêt Collectif.

UNE SCOP ?

Juridiquement, une Scop est une société coopérative de forme SA ou SARL dont les salariés sont les associés majoritaires. Dans une Scop, ces derniers détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote.

Si tous les salariés ne sont pas associés, tous ont vocation à le devenir. La Scop est la seule coopérative dont les membres associés sont les salariés. Dans une Scop, il y a un dirigeant comme dans n'importe quelle entreprise.

Mais celui-ci est élu par les salariés associés. Dans une Scop, le partage du profit est équitable :

- une part pour tous les salariés, sous forme de participation et d'intéressement ;
- une part pour les salariés associés sous forme de dividendes ;
- une part pour les réserves de l'entreprise.

Dans une Scop, les réserves, impartageables et définitives - en moyenne 40 à 45 % du résultat - vont contribuer tout au long du développement de l'entreprise à consolider les fonds propres et à assurer sa pérennité. Les co-entrepreneurs sont rémunérés de leur travail et de leur apport en capital, mais à leur départ, celui-ci leur est remboursé sans plus-value.

On trouve des Scop dans tous les domaines d'activité (culture, théâtre, architecture, activités portuaires, confection, service à la personne, formation....) et de toutes tailles (les plus petites ont 2 salariés, la plus grosse en Haute Normandie a 87 salariés).

UNE SCIC ?

Dans une Scic, les mécanismes coopératifs et participatifs sont identiques à ceux de la Scop. Toutefois, les membres associés au capital sont par définition de toutes natures : salariés mais aussi celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans le projet : clients, bénévoles, collectivités territoriales, partenaires privés, etc.

Quelques SCIC les plus connues :

NATURAULIN
(insertion par le travail),

IDEE
(conseil liés à la maîtrise d'énergie).

35 SCOP
4 SCIC } Dans la région

572 EMPLOIS

1936 Création de la première Scop

15 Créations de Scop depuis 2008 contre 20 depuis 1936

UNE INITIATIVE LOCALE : L'ESS EST ESSENTIELLEMENT UNE ÉCONOMIE ANCRÉE LOCALEMENT DANS LA MESURE OÙ LA FINALITÉ DE SES ÉTABLISSEMENTS EST DE POUVOIR RÉPONDRE À DES BESOINS SOCIAUX.

Présentation de la SCOP276 :

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi : Travailler pour soi, réussir ensemble

SCOP276
travailler pour soi, réussir ensemble

Le collectif SCOP 276, au Moulin Saint Amand

SCOP 276 propose aux Haut-normands de se fabriquer un CDI sur mesure et ce, grâce à un modèle économique innovant qui accueille les porteurs de projet pour tester, développer, pérenniser leur activité et créer ainsi leur propre emploi au sein d'une entreprise partagée.

Les avantages de la CAE :

- Sécuriser la démarche entrepreneuriale
- Se concentrer sur son métier
- Etre accompagné individuellement et collectivement
- Permettre la multi-activité

Portraits des « entreprenants » de SCOP 276

PORTRAIT 1 : RÉMY BOBIER, BOULANGER

En phase d'accompagnement au sein de SCOP 276

«Le développement de mon activité au sein de SCOP 276 m'a tout de suite séduit, car il m'a permis de me recentrer immédiatement sur le cœur vivant de mon ambition : le pain !

Le sens que prend cette activité va pour moi bien au-delà du commerce ou de l'artisanat. Car si le travail de boulangerie est dur, c'est dans un acte de service, d'échange et de partage qu'il devient gratifiant. Ces valeurs précisément, je les retrouve en résonance dans le fonctionnement de la coopérative. Ce qu'apporte SCOP 276, outre l'encadrement juridique, c'est du soutien, des conseils et une force collective qui ne se quantifie pas. C'est précisément ce qui semble faire défaut aux créateurs d'entreprise. En assurant l'humain, c'est l'emploi qui est pérennisé. Le monde de l'entreprise a reçu les blessures de la compétition, de l'isolement et du chacun pour soi. A la coopérative, nous les soignons avec de la coopération et chacun s'en trouve fort bien !»

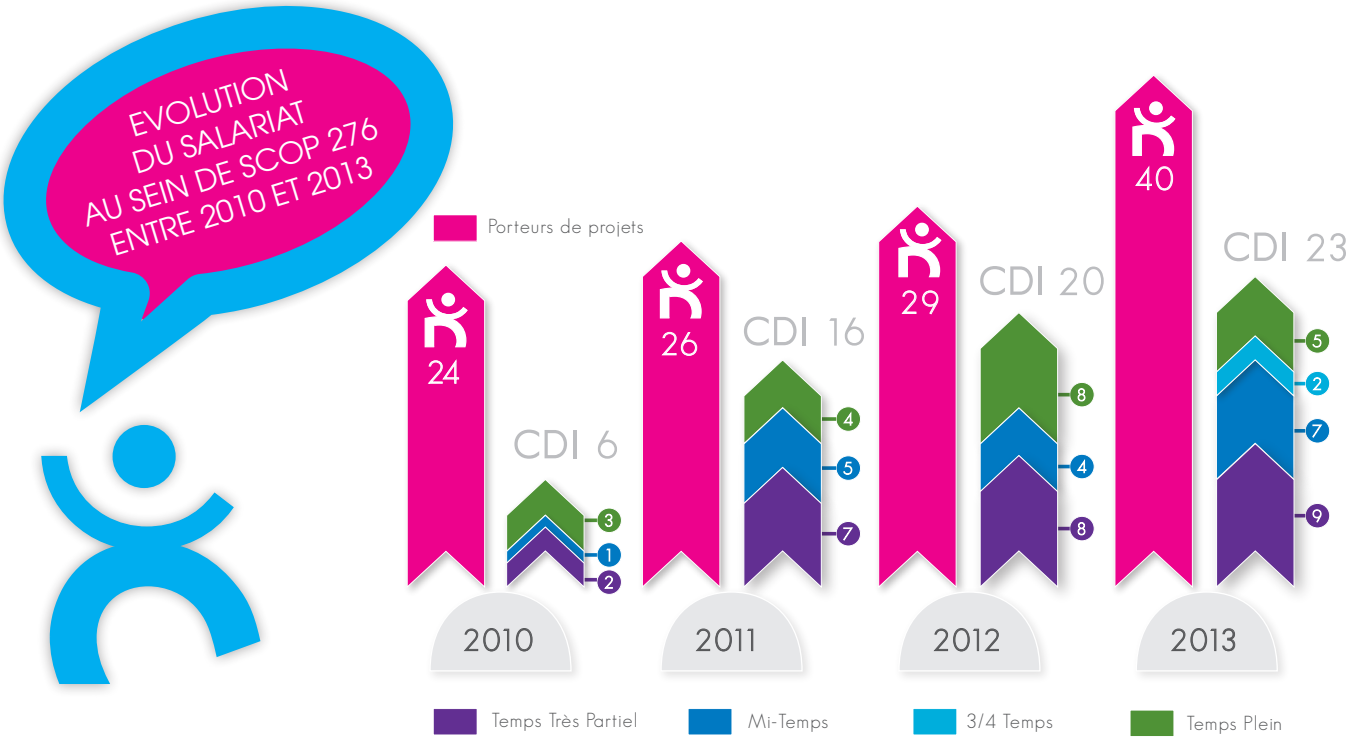

PORTRAIT 2 : CATHERINE VASSEUR, GRAPHISTE, PHOTOGRAPHE

Salariée de SCOP 276

«A 52 ans, fatiguée de lutter contre le chômage, je souhaitais investir mon énergie dans la création de ma propre activité. C'est ce que m'a offert SCOP276, dans le cadre d'un statut d' « entreprenant salarié », offrant non seulement des garanties de protection sociale maximales, mais surtout la possibilité de développer une activité autonome en travaillant ensemble. SCOP 276 m'a séduite d'emblée, l'esprit coopératif correspondant parfaitement à mes valeurs en m'apportant notamment : Un soutien et un accompagnement tout au long de la vie de mon activité et pas seulement en phase de projet,

La mutualisation des ressources, une richesse partagée grâce aux savoirs et à l'expérience de chaque « entreprenant », en opposition avec l'esprit de concurrence du monde de l'industrie et l'individualisme des entrepreneurs indépendants,

La rencontre de partenaires avec lesquels pouvoir partager de nouveaux projets,

La possibilité de développer plusieurs activités passionnantes en toute autonomie et dans un cadre commercial et juridique partagé. »

SCOP276

Moulin Saint Amand, 2 Rue du Tour 76000 Rouen
Tél. 02 76 08 79 61
Lydie Mendes : 06 74 48 42 18
lhm.scop276@gmail.com
WWW.SCOP276.COOP

PORTRAIT 3 : JOSEPH PAVOT, LA ROULOTTE-SCARABÉE

Salarié et sociétaire de SCOP 276

«Je suis entrepreneur depuis deux ans au sein la Coopérative d'Activités et d'Emploi SCOP 276 sous le nom de La Roulotte-Scarabée.

Dans l'idée de développer des ateliers itinérants, mon collègue Benjamin Leguern et moi avons acheté une roulotte à une compagnie de théâtre de Nantes. Conscients du potentiel de cette scène mobile, nous nous sommes tous les deux installés sur ce projet.

C'est lors d'un « Salon de l'Entrepreneuriat » que nous avons découvert la SCOP 276, qui nous a tout de suite paru correspondre à nos attentes : appartenance à un collectif, accompagnement et formations, engagement évolutif, possibilité de développer plusieurs activités, signature d'un CDI, comptabilité partagée...).

Nous avons donc signé une convention d'accompagnement en mars 2011 pour ensuite signer notre CDI en juin de la même année.

En juin dernier, après un an d'expérience dans la SCOP 276 et étant déterminé à faire vivre et évoluer ce statut collectif et novateur, j'ai pris la décision de m'engager dans la coopérative en devenant sociétaire.

J'ai donc acheté des parts sociales et me suis engagé au service du collectif SCOP 276. Cela m'a permis de comprendre le fonctionnement et les avantages de ce système, où chacun est amené à devenir décisionnaire des orientations de l'entreprise en prenant part aux débats d'idées lors des réunions de sociétaires.

Je crois en l'avenir de cette forme juridique d'entreprise car elle est plus humaine, plus accueillante et elle fonctionne. La roulotte-Scarabée en est un des témoins privilégiés de par son développement et sa visibilité régionale. »

Méthodologie :

En 2007, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, en relation avec l'Insee, ont souhaité stabiliser le périmètre de l'économie sociale et solidaire, de manière à permettre son analyse statistique. Ce périmètre a été discuté et validé conjointement par l'ancienne DIIESES (Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale) et le CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire).

Les données présentées dans ce panorama sont le résultat de la compilation de deux sources de données. Pour tout ce qui concerne l'emploi, ses caractéristiques ainsi que le dénombrement des établissements employeurs et leur localisation, la CRES Haute-Normandie mobilise des données obtenues auprès de l'INSEE Haute-Normandie et par les commandes mutualisée, par le CNCRES auprès de l'INSEE national. Deux bases de données font l'objet d'achat de produits sur mesure auprès de l'INSEE : la base de données CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) et la base de données DADS (Déclaration Annuelle des Données Sociales).

Présentation des sources de données INSEE mobilisées par la CRES

CLAP - ANNÉE 2010

«CLAP est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal, par activité, sur l'emploi et les rémunérations. Par construction, CLAP confronte plusieurs sources : pour les entreprises et les établissements, le référentiel d'entreprises et d'établissements qui est constitué à partir du Répertoire d'Entreprises et d'Etablissements (REE/SIRENE). Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations provenant des DADS (déclarations annuelles de données sociales), des URSSAF et de la Fonction Publique d'Etat pour aboutir à la mise à disposition de données avec un niveau de qualité contrôlée. Le champ de CLAP est quasi complet sur les salariés. En sont exclus les non-salariés, les emplois domestiques dont l'employeur est un ménage, les militaires (pour des raisons de secret-défense). Pour la même raison, la localisation des personnels civils du ministère de la défense n'est pas de bonne qualité.»

(Source : INSEE)

FICHIER DADS : ANNÉE 2010

«La Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts. C'est l'unique source annuelle statistique donnant un décompte exhaustif des établissements et de leurs effectifs salariés. Elle permet l'analyse des salaires et des emplois dans l'ensemble des secteurs privé et semi-public, y compris des services de l'Etat à caractère industriel et commercial (grandes entreprises), des collectivités territoriales et des hôpitaux publics. Sont donc exclus du champ : la fonction publique d'Etat, les services domestiques et les activités extraterritoriales.»

(Source : INSEE)

Le fichier DADS contient des indicateurs qui permettent de qualifier l'emploi (sexe – catégories socioprofessionnelles (Catégories socioprofessionnelles - tranches d'âge des salariés - part des temps partiels et ou complets).

En fonction des indicateurs traités, les données présentées dans ce panorama font appel à l'une des deux bases de données présentées ci-dessus. Si le périmètre ESS est strictement identique d'une base à l'autre il est important de noter que le périmètre hors économie sociale diffère entre les données issues des DADS et les données issues de CLAP.

En effet CLAP intègre la fonction publique d'Etat contrairement au fichier DADS. Longtemps, l'ensemble des données DADS et CLAP, n'ont compris les entreprises et les établissements agricoles du secteur primaire « agriculture, sylviculture, pêche ». (Source : INSEE)

La nomenclature utilisée par l'INSEE pour classer les associations comporte un code d'activité spécifique pour les structures « non classées ailleurs ». Cependant, on remarque que de très nombreuses associations sont classées dans ce code. Le caractère imprécis de cette appellation ne permet pas de connaître la nature exacte de l'activité exercée par ces établissements.

Rédacteur CRES HN :
Clotilde LEBOURGEOIS

Ont collaboré à la rédaction de ce document :
URSCOP
SCOP 276

Egalement disponible à la CRES HN :
Baromètre d'opinion des responsables de l'ESS / Panorama de l'ESS en France et dans les Régions / L'emploi de l'ESS et dans l'ESS en Haute-Normandie

Maquette & Impression :
OCEAN Communication
www.ocean-communication.fr

cres

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
de Haute Normandie

CONTACT

32 avenue de Bretagne - 76100 Rouen - Tél. 02 35 63 50 05 - Fax. 02 35 63 50 05
contact@cres-haute-normandie.org - www. cres-haute-normandie.org

Retrouvez toutes les informations de l'ESS en Haute Normandie sur
www.cres-haute-normandie.org